**Contrats aidés :**

**Retrouvons-nous pour la nouvelle année**

**Vendredi 2 février 14h-16h**

Le collectif des contrats aidés, accompagné par la CGT et le SUPAP-FSU se bat contre la mise au chômage de collègues en CUI depuis cet été avec : manifestations, réalisations de vidéos, diffusions de tracts, rédactions de lettres aux élus, interventions en instance du personnel. Dans quelques services, nous avons pu rebooster des accès à la formation, un CDD en attendant un concours… Et nous avons créé entre nous de la solidarité pour faire face aux coups durs de 2017. Le dernier coup porté, c’était le **19 décembre avec la DRH. La Mairie de Paris a clairement annoncé qu’elle ne voulait pas déprécariser les collègues par des processus de titularisation.**

**Toutes les organisations syndicales ont trouvé inacceptable que des solutions ne soient pas davantage construites sur des parcours d’intégration à la ville. Sur notre demande, nous avons réussi au moins à forcer la ville à renvoyer aux agents et directeurs une note sur leurs droits. Comme celui de prendre sur son temps de travail pour chercher un emploi, aller à un entretien d’embauche, au forum de l’emploi… Vous trouverez cette note en PJ. Si vous avez des difficultés à la faire appliquer, tenez-nous informés.**

**Nous ne lâchons rien !** Le 25 janvier, dans le cadre d’une instance sur la santé (CHSCT central), la CGT et le SUPAP FSU avec tous les élus du CSHCT CDFT, UCP, UNSA, FO demanderont un état des lieux des impacts sur la santé (dépression, insomnies, nervosité, anxiété, prise de tabac…), de la perte progressive des contrats pour les collègues en CUI mais aussi sur l’alourdissement des surcharges de travail si les collègues ne sont pas reconduits sur de vrais emplois. L’objectif est d’obliger la ville au respect de ses obligations d’employeur en matière de sécurité et de santé pour ses agents. La mairie de Paris doit protéger de dégradation des conditions de travail, ses agents fonctionnaires et contractuels y compris les collègues en contrats aidés.

**Si vous avez des situations concrètes à nous faire remonter à ce sujet, on attend vos témoignages pour le 22 janvier à** [**collectifcavp@gmail.com**](mailto:collectifcavp@gmail.com)**!**

* Retrouvons-nous pour partager un temps convivial et d’informations sur vos droits et sur les réponses de la ville sur votre santé **vendredi 2 février** **à 14h, salle Eugène Varlin, Bourse du travail, 3 rue du Château d’eau, 75010 Paris, métro République**

**Mobilisons-nous pour nos emplois !**

**Pour des emplois stables et des services publics renforcés !**

**Rejoignez le collectif des contrats aidés** soutenu par le SUPAP-FSU et la CGT Ville de Paris !

**Retrouvez-nous sur notre page Facebook** : <https://www.facebook.com/Collectif-des-contrats-aidés-de-la-Ville-de-Paris-696781037184802> et remplissez la fiche de recensement. Contact : [collectifcavp@gmail.com](mailto:collectifcavp@gmail.com).